

## Règlement réservations emplacements

1. Arrivée : entre 16h00 et 21h00. Départ : de 07h00 à 12h30
2. Pour motifs d'organisation, la Direction se réserve la faculté d'assigner l'emplacement à sa discrétion et effectuer des variations sur l'emplacement assigné. L'emplacement ne peut pas être changé ou cédé à autres personnes, sauf la permission de la Direction
3. Pour réserver l'emplacement, on doit envoyer le formulaire ci-joint, avec votre signature. Le formulaire doit être envoyé préférablement par email, scanné en original, ou envoyé par poste.
4. La réservation sera confirmée par le client à travers le virement des arrhes, avec les suivantes modalités: séjours dans *emplacement grands*, moyenne et haute saison 100 € par semaine ; baisse et très basse saison 50 € par semaine. Séjours dans *demi-emplacement* 50 € par semaine (toutes les périodes). Frais de réservations : 12 €. Les arrhes doivent arriver au plus tard 10 jours après la réception de ce formulaire. La réception des arrhes sera confirmée par écrit par la direction.
5. Le solde du séjour, déduites les arrhes, devra être effectué au plus tard le jour avant le départ depuis le camping.
6. En cas d'offres spéciales, la Direction se réserve d'appliquer conditions différentes, qui seront indiquées chaque fois dans la lettre de confirmation de la réservation.

### Annulation – No show et départ anticipé

1. En cas d'annulation du séjour réservé, les arrhes seront remboursées du 50% (frais de réservation et expédition exclus) si la communication écrite arrive à la Direction à plus de 20 jours avant le début de la période réservée. Après cette date, aucun remboursement sera accordé.
2. Variations de dates (si autorisées) et annulations doivent être effectuées seulement par écrit, à travers lettre et email. En aucun cas, les frais de réservation seront rendus.
3. En cas d'arrivée en retard, la réservation sera valide jusqu'à 15h30 du jour successif à l'arrivée prévue ; on vous prie de nous communiquer en temps utile éventuels retards et/ou contretemps. La période réservée, mais pas jouit à cause d'arrivée en retard, sera entièrement en charge du client.
4. En cas de départ anticipé, en addition au paiement du séjour déjà effectué jusqu'à ce moment, on perdra les arrhes versées, totalement ou partiellement jusqu'à couvrir la période réservée mais pas jouit. En aucun cas les frais de réservation seront rendus.

**Les arrhes doivent être envoyées à : Muravera s.rl. - Via Cilea 98 – 09045 Quartu S.E**

Banco di Sardegna Iban IT 14E010154395000000022844 Bic BPMOIT22XXX

Deutsche Bank Iban IT 92E0310404806000000175083 Bic DEUTITM1596